

27^e TOURNOI DE GOLF ANNUEL

14 VENDREDI
JUIN 2019

GOLF DES ÎLES DE BOUCHERVILLE



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

10 h à 12 h	Accueil des participants et brunch
12 h	Départs simultanés ou croisés* (heure approximative)
17 h à 19 h	Cocktail <i>Les consommations seront aux frais des participants.</i>
19 h	Souper 4 services (heure approximative) <ul style="list-style-type: none">• Crème de légumes racines parfumée à l'huile d'herbes• Asperges, chorizo, copeaux de parmesan et sa vinaigrette aux agrumes• Duo de côtes levées et poitrine de poulet rôtie sauce fumée du Tennessee• L'Éruption chocolaté et sorbet de fraise <p>Du vin sera offert gracieusement par  CRESTRON. Les autres consommations seront aux frais des participants.</p>
20 h 30	Tirage des prix de présence (heure approximative)

* La formule sera déterminée selon le nombre de participants.

- Départs simultanés : tous les joueurs partent en même temps.

- Départs croisés : départs sur les trous #1 et #10 toutes les 8 minutes.

GOLF DES ÎLES

255, île Ste-Marguerite
Boucherville (Québec) J4B 8R2
450 670-4653
www.golfdesiles.com

PLUS D'INFORMATION

Cathy Gagnon
Coordonnatrice
ACPUM
gagnoca@invite.umontreal.ca
514 343-6111, poste 0625

PARTENAIRE OFFICIEL



Date limite d'inscription :
3 juin 2019

INSCRIPTION »

RÈGLEMENTS

1. Date limite d'inscription : **3 juin 2019**. Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'inscription.
2. Chaque équipe devra comporter au moins une personne connaissant les règles du jeu. Le Comité du tournoi peut au besoin officier à la formation des équipes.
3. Les joueurs devront se présenter au moins 30 minutes avant l'heure du départ prévue.
4. Aucune modification ne pourra être apportée à l'horaire établi à moins d'avis du comité organisateur du tournoi.
5. Les participants doivent se conformer à la réglementation quant à la tenue vestimentaire. Les jeans, les shorts et les pantalons de jogging sont strictement interdits. Les chandails doivent être rentrés dans les pantalons en tout temps. Les femmes peuvent porter des chandails de golf sans manches. Tout type de souliers athlétiques sans crampons est accepté.
6. Les joueurs doivent respecter les règles du Club de golf et prendre avis au besoin auprès de ceux qui les connaissent.
7. Toute boisson consommée doit être servie par le personnel du Club, aux frais du consommateur.
8. Le Club de golf n'assumera aucune responsabilité pour tout effet ou objet laissé ou perdu sur le terrain ainsi qu'à l'intérieur du chalet.
9. Seules les personnes inscrites et ayant un laissez-passer (green fee) seront admises sur le terrain.
10. Les personnes inscrites à titre d'invité (non-membres) devront avoir effectué leur paiement avant la date limite du 3 juin 2019. La priorité des inscriptions étant donnée aux membres de l'ACPUM et aux commanditaires importants, les noms de ces personnes seront mis sur une liste d'attente jusqu'à la confirmation de leur participation par le comité organisateur. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Dans le cas contraire, les paiements seront retournés.
11. **Mode de jeu :** La formule **TEXAS**, aussi appelée **LAS VEGAS**, sera appliquée (compétition par équipe de quatre joueurs obligatoire). Chaque joueur frappe sa balle et l'équipe retient la meilleure des quatre. Les autres joueurs ramassent leur balle et la déposent à l'endroit de la balle choisie.
À nouveau, les quatre joueurs frappent leur balle respective de cet endroit et choisissent encore la meilleure, et ainsi de suite jusqu'à ce que la balle parvienne dans le trou. Les coups sont alors comptés et le score est inscrit sur la carte. On fait ainsi pour les dix-huit trous (une équipe par quatuor).
12. Le temps de jeu ne devrait pas dépasser 5 heures.
13. La température ne pourra être une cause d'annulation du tournoi.
14. Lorsque les conditions météo sont incertaines, les participants doivent se présenter. S'il y avait exceptionnellement annulation du golf, les repas auraient toutefois lieu.